



Infos Maillé

Edition juillet 2023 – n°186

Le mot du maire

Tout d'abord, je voudrais adresser quelques mots de satisfaction !

Félicitations à toutes celles et tous ceux qui, par diverses actions, participent à l'entretien et à l'embellissement de notre commune. Que ce soit par le désherbage devant leur habitation, devanture ou trottoirs mais aussi qui arrosent et entretiennent les différents palox et massifs de fleurs.

Un grand merci aux personnes qui ont participé à la préparation des palox par la plantation des arbustes et fleurs dans ceux-ci et à l'aménagement et plantations dans les massifs de la commune.

C'est un plaisir pour moi de voir celles et ceux, qui par dévouement personnel ou par le biais des associations, contribuent à l'élaboration et au bon déroulement des manifestations.

Vos actions sont précieuses et vont toutes dans un désir commun : l'embellissement de la commune.

Un remerciement également aux associations communales qui ont participé à ces nombreux rendez-vous pour le plaisir de nos habitants et en ont organisés d'autres :

La course aux œufs et la représentation théâtrale de la Bibliothèque ; le concert de trompes de chasse organisé par l'ACCM ; le banquet du 8 mai organisé par l'ACPG-CATM ; la journée poétique de Mme BLANCHET ; la sortie cabaret du LAM et prochainement la fête des voisins du 13 juillet et son feu d'artifice offert par la mairie ou je vous espère nombreux.

Dans le cadre mémoriel, le passage de la flamme du soldat inconnu ; les nombreux dépôts de gerbes ; les intervenants à la Maison du Souvenir ...

Et Maillé en fête avec la participation de nombreux bénévoles que je salue.

J'aurais toutefois un petit désagrément à signaler. J'ai constaté quelques méfaits, tout d'abord, des tables qui ont été cassées mais plus encore, un arbre fruitier, symbole de la naissance d'un enfant de la commune, a été détruit. C'est inadmissible et écœurant.

Au niveau des réjouissances, saluons l'arrivée de notre « RUSTINE » et son bar ambulant qui vient tous les vendredis soir au 9, rue du 25 août. Le succès est au rendez-vous car cela provoque des moments d'échanges et de liens, et tout cela, dans la bonne humeur.

L'animation autour de cette activité devrait se créer prochainement au gré des uns et des autres.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances, profitez bien de cette saison estivale !

Cordialement

Jean-Jacques ROY

Fêtes des mères

Samedi 3 juin, les Maillaciennes et Maillaciens se sont réunis au 9 rue du 25 Août pour célébrer la fête des Mamans ! A cette occasion, les mamans ont été mises à l'honneur et ont toutes reçu une fleur !



M. le Maire nous a rappelé en quelques mots l'origine de cette fête et nous avons ensuite pu partager le verre de l'amitié.

Bistrot ambulant « La Rustine »

Venez avec famille et amis partager un moment de convivialité au Bistrot ambulant, tous les vendredis au 9, Rue du 25 août. N'oubliez pas de venir avec quelques grignotages pour accompagner les boissons.

Fermeture mairie pour congés annuels

La mairie sera fermée du 17 juillet au 5 août 2023 inclus. En cas d'urgence, s'adresser à l'agence postale communale au 02 47 65 24 70.

Information diffusion Infos Maillé

Actuellement, vos élus déposent l'Infos Maillé directement dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez, si vous le souhaitez, le recevoir par mail. Il suffit d'adresser sur la boîte mail de la mairie : secretariat@maille.fr votre demande afin de le recevoir par mail. L'Infos Maillé est aussi consultable sur le site web de la mairie : <https://www.maille.fr>

Emploi saisonnier – Entretien espaces verts

Pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, la commune prévoit la création d'un emploi jeune non permanent pour une durée d'un mois, du 17 juillet au 18 août 2023 inclus. Si vous êtes intéressé par le poste, merci de vous rapprocher du secrétariat de la mairie au 02.47.65.24.71.

Fête du 13 juillet à Maillé (1)



Pour la fête nationale, Loisirs Animations de Maillé et la municipalité vous invitent à participer à notre traditionnelle fête rencontre des habitants, des voisins, des amis de Maillé ou d'ailleurs.

C'est ouvert à tous sous le signe de la convivialité et du partage. Nous vous attendons le **13 juillet à 19h00** à la salle des fêtes de Maillé. Un pot de l'amitié vous sera offert. Chacun amène son repas « tiré du sac » que vous partagerez si vous le souhaitez. Pour vos grillades, des barbecues seront à votre disposition.



Cette année, vous aurez le plaisir d'assister à des chorégraphies de Country avec le groupe « Country West 37 », vous pourrez également y participer si vous souhaitez vous initier.

La retraite aux flambeaux sera suivie du feu d'artifice à l'étang. Pour continuer la soirée, vous pourrez danser et vous amuser.

Nous vous attendons nombreux, **tout est gratuit.**

Concours des maisons fleuries

Lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier, il avait été évoqué de mettre en place un concours de maisons fleuries. Malheureusement, les conditions actuelles de restriction liée à l'usage de l'eau et les températures élevées nous obligent à être vigilant et à remettre ce projet au printemps 2024.

Organisation d'un marché de Noël

La commission animation prévoit de mettre en place un marché de Noël, le 09 décembre 2023. Vous êtes exposant, n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous inscrire à cette manifestation au 02.47.65.24.71 ou secretariat@maille.fr

Fête de Maillé des 24 et 25 juin



En ce week-end du 24 et 25 juin nous avons organisé pour la 3^{ème} fois consécutive notre fête autour de l'étang communal avec concours de pêche, pétanque et randonnée. Le samedi soir un concert a eu lieu avec le

groupe DELYSS, des reprises musicales de plusieurs générations qui ont fait danser le public présent et enchanté.

Le dimanche matin la randonnée pédestre a été suivie du vin d'honneur offert par la municipalité puis du repas préparé par Al Traiteur.



Merci à tous les bénévoles et associations pour leur participation.

L'automne de la vie (1)

Le club « l'Automne de la vie » est toujours actif et de nouveaux membres nous ont rejoints pour passer un après-midi de jeux, un petit café...Bientôt d'autres activités en extérieures seront proposées.

Petit rappel, l'atelier couture fonctionne toujours le mardi après-midi. Débutantes lancez-vous. A bientôt.

Sécurisation de la commune

Les travaux de sécurisation du bourg et des hameaux arrivent à leur terme, ils auront permis de rendre plus attrayantes les rues du bourg par la végétalisation des palox et une forte participation de bénévoles a enrichi le projet, nous les en remercions vivement.



Activités domestiques, petit rappel

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi ; de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi ; de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Opération Tranquillité Vacances (OPV)

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet www.service-public.fr ou bien téléphoner à la Brigade de gendarmerie de l'Île Bouchard au **02 47 97 22 80**. Vous pouvez aussi vous déplacer directement dans n'importe quelle Brigade de gendarmerie pour effectuer la démarche.

Le temps des moissons



Rappel : Interdiction de brûlage

Le brûlage des déchets de toute nature nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. De plus, il y a un risque de propagation d'incendie. Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets sur toute la commune. Soyez attentifs aux risques de départ de feux !

Article manifestation 18 juin 2023 (1)



Vivre et l'écrire en Touraine a tenu sa promesse. Dimanche 18 juin, la salle des fêtes de Maillé a rendu hommage à ses enfants disparus brutalement le 25 août 1944. Avec l'accueil et la bienveillance de Mr le maire de cette commune, des textes ont été proclamés, accompagnés de musique et de chants, choisis pour la circonstance. Grâce à la générosité d'artistes renommés, de musiciens chevronnés, tous bénévoles, les voix de l'association ont offert, à tous ceux qui ont souhaité se souvenir, un après-midi riche en couleur et en verve. Mme la vice-présidente du conseil départemental a su reconnaître la richesse de ces heures proposées par Mireille Blanchet-Arnault, présidente de V. E. T., rescapée du massacre.

Distribution des sacs jaunes

Les sacs poubelles jaunes pour le 2^{ème} trimestre 2023 sont à retirer aux jours et heures d'ouverture de l'Agence postale commune.

Rappel des horaires d'ouverture de l'agence postale :

- Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 15h30.
- Le samedi de 9h00 à 11h30.

Cérémonie commémorative du 79^e anniversaire du massacre d'Oradour-sur-Glane le 10 juin 2023 (1)

La cérémonie commémorative du massacre d'Oradour-sur-Glane s'est tenue ce samedi 10 juin, sans survivant – une première – mais avec l'assurance que les ruines seront entretenues.

Comme pour mesurer le vide qu'ils laissent dans les rangs des commémorations, les noms de témoins directs ou indirects du massacre, morts depuis un an, ont été égrenés pour les 79 ans du drame.

Présidé par Madame Patricia Miralles, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, l'évènement rendait hommage aux 643 personnes tuées par la division SS Das Reich dans le village martyr de Haute-Vienne.

Presque 300 personnes ont déambulé ce samedi dans le nouveau village d'Oradour-sur-Glane, puis dans l'ancien, avec le soulagement que les murs du village martyr continueront à tenir debout.

Les enfants de la mémoire :

Quatre jours plus tôt, neuf enfants faisant partie de la délégation du village martyr ont ravivé la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, la flamme de la Nation.

« Ces enfants doivent être des passeurs de mémoire, ce sont eux qui bâtiront la France de demain ; des cérémonies comme celle-là restent des cérémonies extrêmement importantes, explique Philippe Lacroix, maire d'Oradour-sur-Glane. C'est très bien qu'ils y participent. »



L'association des anciens combattants de Maillé était représentée par une délégation de porte-drapeaux constituée par messieurs Lilian Moreau, Serge Blanchard, Robert Pagé et renforcée par Lucas Travouillon tout jeune porte-drapeau de Marcé-sur-Esves.

(1) Les articles ont été rédigés par les associations